



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
39	28 dont 4 pouvoirs

Date de convocation : 27 juin 2023

Date d'affichage : 27 juin 2023

SEANCE DU 10 JUILLET 2023

L'an deux mille vingt-trois le dix du mois de juillet à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes de St-Agoulin.

Présents avec voix délibérante :

Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Stéphane CHABANON, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, Patrice DARPOUX, Carmen FUENTES (suppléante de Stéphane BARDIN), Fabienne GASTON, Michel GAUME, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Jean-Luc LAQUENAIRE, Guillaume LAURENT, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Matéo MOREL, Saïd MOURTADA (Suppléant de David DESPAX), Nicole PEREZ, Laurent PLANCHE, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Guy TIXIER

Absents ayant donné un pouvoir :

Claude DENIER a donné pouvoir à Jean-Jacques MATHILLON
Françoise MECHIN-VERNIER a donné pouvoir à Jean-Luc LAQUENAIRE
Pascale MORIN a donné pouvoir à Claude RAYNAUD
Thierry SEGUIN a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS

Absents représentés :

Stéphane BARDIN, David DESPAX

Absents :

Marc CARRIAS, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Loïc CHATARD, Catherine CUZIN, André DEMAY, Roland GENESTIER, Cécile GILBERT, Pierre LYAN, Rémy PETOTON, Vonessa ROLLET

Secrétaire de séance : Pascal LABBE

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2023-85 : FINANCES - DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE

Rapporteur : Claude RAYNAUD

Afin de suivre au plus près l'évolution budgétaire les opérations suivantes sont nécessaires :

- Ouverture de crédits pour avancer les frais juridiques liés à la création d'une SEM ;
- Régularisation de la fraction de TVA 2022 à la demande de l'Etat ;
- Régularisation d'un versement de subvention indu sur l'exercice 2022 ;
- Changement d'imputation comptable des crédits du capital d'emprunt pour le FabLimagne ;
- Ouverture de crédits pour l'installation de l'éclairage sur l'aire de camping-cars de Maringues ;
- Ajustement des crédits pour le remplacement de la porte du Multi-Accueil (somme HT prévue au budget) ;

- Ajustement des crédits pour l'Espace Enfance-Jeunesse (révisions de prix et nouveaux avenants) ;
- Ouverture des crédits pour tenir compte du solde du CEJ 2022 (CAF).
- Ajustement des crédits pour les écritures d'ordre liées à la rétrocession de l'EEJ par l'EPF.

Il est donc proposé la décision modificative suivante :

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D F 011 62268 /MOY //MOY-DG/ELUS	8 000,00		Frais juridiques création SEM
D F 012 6488 /MOY //MOY-AUTRES	213 677,00		Ajustement de la section de fonctionnement et prévision pour hausse de la masse salariale (point d'indice + primes bas salaires)
D F 014 7398 /MOY //MOY-AUTRES	17 593,00		Ajustement de la fiscalité - Fraction de la taxe valeur ajoutée (TVA) de l'année 2022
D F 66 6688 /MOY //MOY-AUTRES	2 864,00		Frais de portage et de TVA EPF pour EEJ
D I 041 21318 OPFI (ordre)	58 926,00		Ecritures d'ordres pour rétrocession parcelle EEJ - EPF
D I 13 1313 OPFI /EAU //EAU-GEMAPI	10 000,00		Régularisation versement subvention à tort exercice 2022.
D I 16 1641 OPFI /NUM //NUM-FABLIMAGNE		5 500,00	Changement imputation comptable capital emprunt FabLlماغne
D I 16 16818 OPFI /NUM //NUM-FABLIMAGNE	5 500,00		Changement imputation comptable capital emprunt FabLlماغne
D I 204 2041582 39 /TOU //TOU-CAMPINGCARS	3 951,00		Participation SIEG installation de 3 candélabres sur l'aire de camping cars de Maringues.
D I 21 2158 30 /MOY //MOY-MNL	567,00		Changement porte de l'entrée Multi-accueil
D I 23 2313 50 /ENF //ENF-EEJ	500 000,00		Réactualisation budget EEJ
D I 23 2313 69 /PISCINE //SPORT-PISCINE		514 518,00	Ajustement des crédits d'investissement
R F 74 747888 /ENF //ENF-ALSH_AIGUEPERSE	35 680,00		Passage en bonus CTG solde CEJ
R F 74 747888 /ENF //ENF-ALSH_AUBIAT	15 961,00		Passage en bonus CTG solde CEJ
R F 74 747888 /ENF //ENF-ALSH_EFFIAT	1 901,00		Passage en bonus CTG solde CEJ
R F 74 747888 /ENF //ENF-ALSH_MARINGUES	52 755,00		Passage en bonus CTG solde CEJ
R F 74 747888 /ENF //ENF-ALSH_RANDAN	47 378,00		Passage en bonus CTG solde CEJ
R F 74 747888 /ENF //ENF-ALSH_THURET	8 337,00		Passage en bonus CTG solde CEJ
R F 74 747888 /ENF //ENF-COORDOSTRUCTURES	15 000,00		Passage en bonus CTG solde CEJ
R F 74 747888 /ENF //ENF-LAEP	7 327,00		Passage en bonus CTG solde CEJ
R F 74 747888 /ENF //ENF-MULTIACCUEIL	27 975,00		Passage en bonus CTG solde CEJ
R F 74 747888 /ENF //ENF-POLEADOS	9 461,00		Passage en bonus CTG solde CEJ
R F 74 747888 /ENF //ENF-RPE_AIGUEPERSE	7 953,00		Passage en bonus CTG solde CEJ
R F 74 747888 /ENF //ENF-RPE_MARINGUES	7 953,00		Passage en bonus CTG solde CEJ
R F 74 747888 /ENF //ENF-RPE_RANDAN	4 453,00		Passage en bonus CTG solde CEJ
R I 041 27638 OPFI (ordre)	58 926,00		Ecriture patrimoniale, Intégration des parcelles acquises auprès de l'EPF SMAF (Site Espace Enfance Jeunesse).

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures	578 944,00	242 134,00
	Réductions	520 018,00	
Recettes :	Ouvertures	58 926,00	242 134,00
	Réductions		
Equilibre :	Ouv. - Red.		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	520 018,00
Solde Réductions	520 018,00
Ouv. - Réd.	

→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- de valider la modification budgétaire numéro 3 pour le budget principal ;
- d'autoriser le président à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'application de la présente décision.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire

A Aigueperse, le 17 juillet 2023

Le président,



Le président,



Claude RAYNAUD